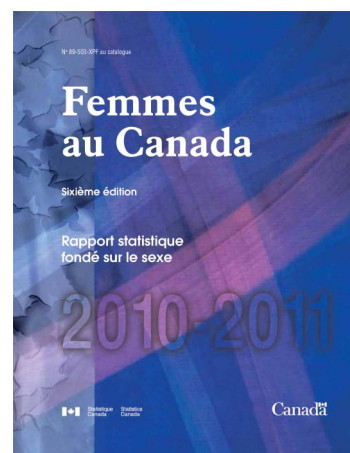


## Article

# Les familles, la situation dans le ménage et le travail non rémunéré

par Anne Milan, Leslie-Anne Keown et Covadonga Robles Urquijo

Décembre 2011



## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-800-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-503-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

## Les familles, la situation dans le ménage et le travail non rémunéré

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Ö. &{ à: ^ 2011

Nº 89-503-X au catalogue

ISBN Jĩ ì ÈÈÈÈÈ ÌÍ Í ÈÁ

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

---

### **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Information pour l'utilisateur

---

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>S</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Remerciements

Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien financier des ministres et organismes suivants : Condition féminine Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Justice Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada, Patrimoine canadien, Agence de santé publique Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Sécurité publique Canada, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, la Commission canadienne des droits de la personne, le ministère de la Défense nationale, le Conseil national du bien-être social, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Agriculture et agroalimentaire Canada et l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Cette édition de *Femmes au Canada* a été réalisée par la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada. L'équipe de Statistique Canada tient à remercier Condition Féminine Canada de son rôle de coordinateur dans le cadre du processus de revue avec l'ensemble des partenaires.

# Les familles, la situation dans le ménage et le travail non rémunéré

par Anne Milan, Leslie-Anne Keown et Covadonga Robles Urquijo

## Introduction

La plupart des femmes au Canada vivent dans une famille, mais leur situation dans le ménage peut changer au fil du temps. Le présent chapitre porte sur le contexte familial des femmes et leur situation dans le ménage. On étudie la situation des femmes en couple, c'est-à-dire si elles sont légalement mariées ou si elles vivent en union libre, si elles vivent en couple de sexe opposé ou en couple de même sexe et si des enfants vivent dans le ménage. On examine également les familles monoparentales ayant une femme à leur tête de même que les autres situations dans le ménage, comme le fait de vivre seul ou avec des personnes non apparentées.

Les tendances liées aux naissances, aux mariages et aux divorces sont explorées ainsi que les caractéristiques des familles et la situation dans le ménage des immigrantes et des femmes des minorités visibles. Enfin, on aborde le travail non rémunéré, plus particulièrement les soins prodigués aux enfants, les tâches domestiques et le bénévolat<sup>1</sup>.

## La plupart des femmes vivent en couple

D'après le Recensement de 2006<sup>2</sup>, la majorité des Canadiens dans les ménages privés vivaient dans un contexte familial, à titre d'enfant, de membre d'un couple, de parent seul ou encore avec d'autres personnes apparentées (86 % des femmes et 87 % des hommes). Parmi les enfants de 14 ans ou moins, la quasi-totalité des 2,7 millions de filles vivait avec des parents mariés, en union libre ou seuls. Environ 14 000 de ces filles vivaient avec des grands-parents (sans leurs parents)<sup>3</sup>, alors que 22 500 vivaient dans un ménage privé avec des personnes apparentées autres que leurs parents ou leurs grands-parents ou avec des personnes non apparentées. Les tendances étaient semblables chez les garçons. Comme la situation des filles dans le ménage varie peu, le reste du présent chapitre porte essentiellement sur les femmes âgées de 15 ans et plus.

En 2006, environ 10,8 millions de femmes de 15 ans et plus (83 %) vivaient soit dans une famille de recensement, à titre de conjointe mariée, de partenaire en union libre, de mère seule ou d'enfant<sup>4</sup>, soit dans un ménage avec d'autres personnes apparentées. La majorité des femmes (57 %) étaient en couple (tableau 1). Plus de 6 millions de femmes (47 %) étaient mariées, et près de 1,4 million (10 %) vivait en union libre.

- 
1. Le présent chapitre ne renferme pas de données sur le travail non rémunéré effectué pour des personnes qui ne sont pas des membres du ménage. De plus amples renseignements sur les soins fournis aux personnes non membres du ménage seront disponibles au moment de la diffusion des données de l'Enquête sociale générale de 2012, qui porte sur la prestation de soins.
  2. À l'exception de la section sur les logements collectifs, les données du recensement dans le présent chapitre portent sur la population dans les ménages privés sauf indication contraire.
  3. Les enfants dans les familles de recensement comprennent les enfants qui résident avec leurs parents et ceux qui vivent avec leurs grands-parents (sans leurs parents), ce que l'on appelle les familles caractérisées par l'absence d'une génération. Pour plus de renseignements sur le concept de famille de recensement, veuillez consulter le *Dictionnaire du Recensement de 2006*.
  4. Dans le présent chapitre, le terme « enfant », comme concept de la famille de recensement, désigne les filles et les fils qui n'ont pas de conjoint, de partenaire en union libre ou d'enfant à eux dans le même ménage. Pour plus de renseignements sur le concept de famille de recensement, veuillez consulter le *Dictionnaire du Recensement de 2006*.

**Tableau 1**  
**Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus, selon la situation dans le ménage,**  
**Canada, 2006**

Situation dans le ménage	Femmes			Hommes		
	en milliers	%	croissance en pourcentage de 2001 à 2006	en milliers	%	croissance en pourcentage de 2001 à 2006
<b>Toutes les situations dans le ménage</b>	<b>13 116,7</b>	<b>100,0</b>	<b>7,2</b>	<b>12 395,1</b>	<b>100,0</b>	<b>7,1</b>
En couple	7 478,7	57,0	6,0	7 486,9	60,4	6,0
Mariés	6 105,4	46,5	3,5	6 106,5	49,3	3,5
En union libre	1 373,3	10,5	18,9	1 380,4	11,1	18,8
Parents seuls	1 132,3	8,6	6,3	281,8	2,3	14,6
Avec des enfants	1 871,5	14,3	9,5	2 347,8	18,9	7,0
Avec des personnes apparentées <sup>1</sup>	360,6	2,7	11,6	245,3	2,0	12,5
Avec des personnes non apparentées seulement	428,5	3,3	5,4	551,6	4,4	2,3
Seuls	1 845,3	14,1	10,5	1 481,8	12,0	13,4

1. Ces ménages peuvent également inclure des personnes non apparentées. Pour plus de renseignements sur les concepts de famille de recensement, veuillez consulter le *Dictionnaire du Recensement de 2006*.

**Sources :** Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et de 2006.

Le plus fort pourcentage de femmes en couple a été relevé chez les femmes à la fin de la trentaine, où près de trois quarts (74 %) d'entre elles vivaient avec un conjoint ou un partenaire (tableau 2). La vie de couple atteignait un sommet chez les hommes de 65 à 69 ans (81 %). En comparaison, environ trois cinquièmes des femmes à la fin de la soixantaine (63 %) vivaient en couple. À l'âge de 80 ans, un cinquième (22 %) des femmes vivait en couple, de même que deux tiers (66 %) des hommes. L'espérance de vie plus longue des femmes et des hommes (bien que les femmes continuent de vivre plus longtemps que les hommes) signifie que les deux sexes sont susceptibles de demeurer en couple plus longtemps, et ce, même à un âge avancé.

**Tableau 2**  
**Population en couple selon le sexe et le groupe d'âge, Canada, 2006**

Groupe d'âge	Femmes	Hommes
	pourcentage	
15 à 19 ans	2,6	0,9
20 à 24 ans	23,2	12,6
25 à 29 ans	54,5	42,2
30 à 34 ans	70,6	64,9
35 à 39 ans	73,7	72,1
40 à 44 ans	73,4	73,5
45 à 49 ans	73,2	74,6
50 à 54 ans	72,5	76,5
55 à 59 ans	70,9	78,7
60 à 64 ans	68,1	80,1
65 à 69 ans	62,7	80,7
70 à 74 ans	54,9	79,0
75 à 79 ans	42,1	76,2
80 ans et plus	22,3	65,7

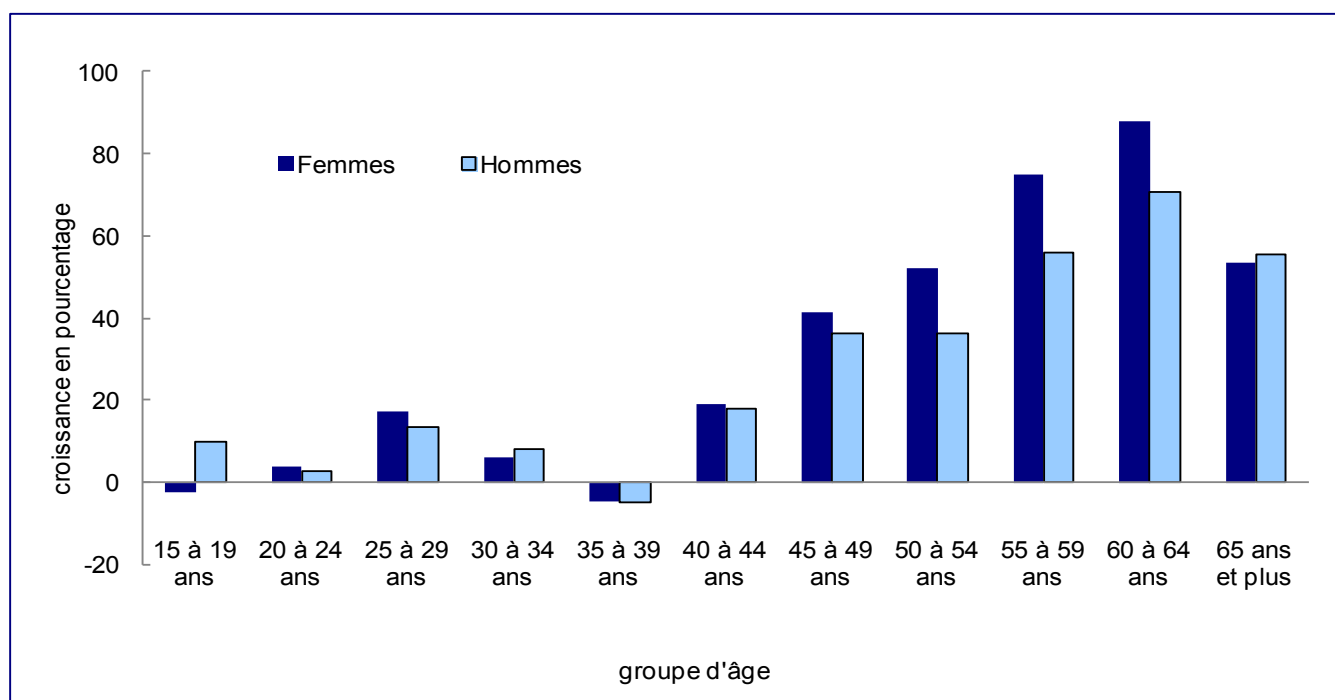
**Source :** Milan, A., M. Vézina et C. Wells. 2007. *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006*, produit n° 97-553-X au catalogue de Statistique Canada.

## Le nombre de femmes en union libre augmente

La plupart des femmes en couple étaient mariées (82 %), tandis que les autres vivaient en union libre (18 %). Toutefois, le nombre de femmes vivant en union libre est en hausse constante depuis les dernières décennies, ce qui indique probablement une acceptation plus grande de ce type de situation dans le ménage. Dans les cinq années précédant 2006, le nombre de femmes en couple qui étaient mariées a augmenté de 3,5 %, tandis que le nombre de celles vivant en union libre s'est accru à un rythme plus de cinq fois supérieur à cette proportion (19 %). Pendant cette période, la croissance des unions libres a été particulièrement rapide pour les femmes au début de la soixantaine (88 %). Cependant, le nombre total de femmes dans ces unions demeurait relativement bas. La croissance des hommes vivant en union libre était également marquée chez ce groupe d'âge, celui-ci s'établissant à 70 % (graphique 1).

### Graphique 1

#### Croissance en pourcentage des femmes et des hommes en union libre, selon le groupe d'âge, Canada, 2001 à 2006



Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et de 2006.

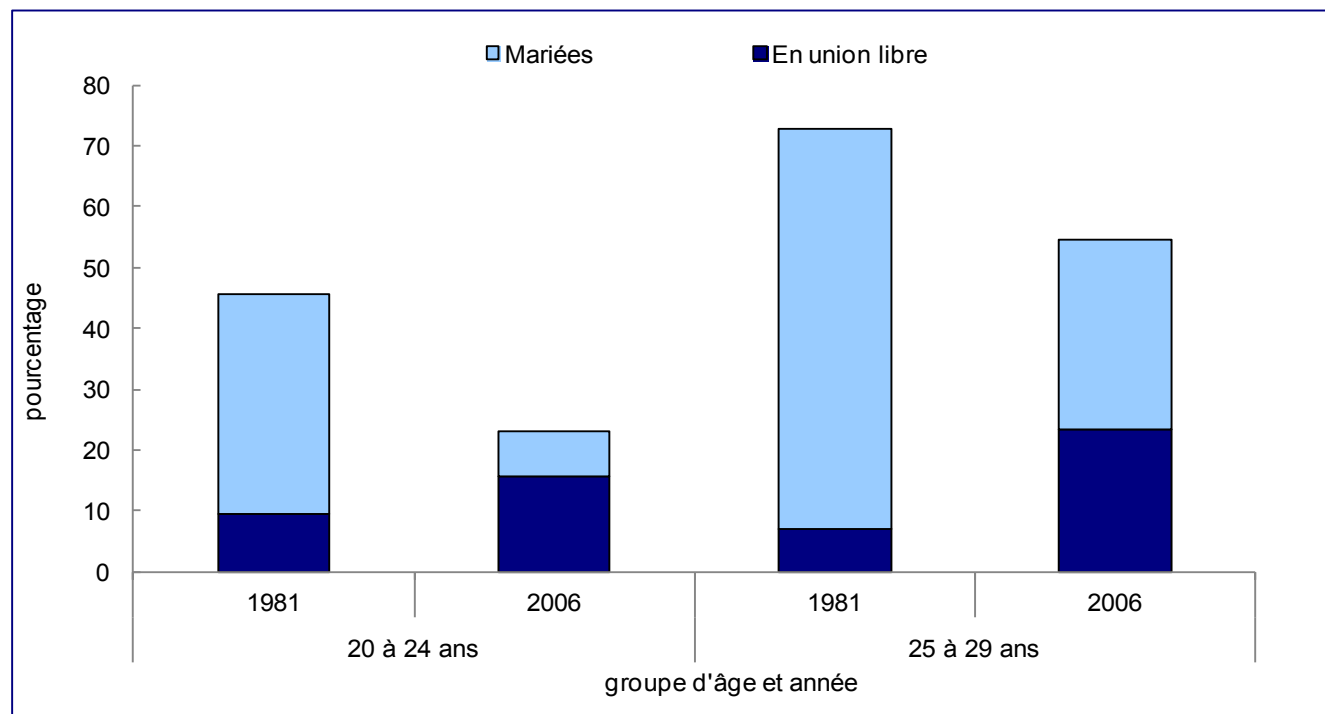
Plusieurs facteurs pourraient expliquer la progression de l'union libre chez les personnes plus âgées. En général, on observait une croissance accrue pour toutes les situations dans le ménage en raison de la taille même de la cohorte des baby-boomers, âgés d'environ 41 à 60 ans en 2006. De 2001 à 2006, le nombre de femmes et d'hommes en couple qui étaient mariés a également augmenté pour tous les groupes d'âge de plus de 45 ans, mais beaucoup moins que ceux vivant en union libre. On accepte peut-être désormais de plus en plus chez les générations plus âgées une situation dans le ménage traditionnellement associée aux jeunes adultes. De plus, les femmes et les hommes qui ont choisi d'être en union libre, alors qu'ils étaient plus jeunes, pourraient continuer de vivre une telle union en vieillissant. À la suite de la dissolution d'un mariage, de plus en plus de gens pourraient opter pour l'union libre dans leurs relations subséquentes, ce qui porte à croire que les personnes veulent peut-être encore vivre en couple, mais pas nécessairement se marier<sup>5</sup>.

5. Pour plus de renseignements, voir : Milan, A., M. Vézina et C. Wells. 2007. *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006*, Statistique Canada, produit n° 97-553-X au catalogue de Statistique Canada.

En revanche, le nombre de personnes de 35 à 39 ans — qui font partie de la génération « baby-bust » ayant suivi celle du baby-boom — a diminué de 2001 à 2006, et l'on a enregistré un repli correspondant du nombre de personnes vivant en union libre (en baisse de 4,5 % chez les femmes de ce groupe d'âge).

La plupart des femmes et des hommes qui vivaient en union libre en 2006 étaient jeunes. La plus forte proportion de femmes vivant en union libre a été relevée chez celles de 25 à 29 ans (23 %), soit plus du triple de la proportion observée en 1981 (7,1 %). En dépit du pourcentage plus élevé de femmes à la fin de la vingtaine vivant en union libre, cela n'a pas permis de compenser la baisse bien plus forte du nombre de femmes mariées. Par conséquent, la proportion totale de femmes de 25 à 29 ans vivant en couple a diminué, passant de 73 % en 1981 à 55 % en 2006, principalement en raison du recul du nombre de femmes mariées, de 66 % en 1981 à 31 % en 2006 (graphique 2). On observait une tendance semblable chez les hommes de ce groupe d'âge, bien que la proportion totale d'hommes en couple soit plus faible (64 % en 1981 et 42 % en 2006). Les femmes au début de la vingtaine étaient moins nombreuses à être en couple en 1981 et en 2006, mais à l'instar des femmes à la fin de la vingtaine, on observait une baisse du nombre de femmes mariées et une hausse du nombre de femmes vivant en union libre. En 2006, la majorité des femmes de 20 à 24 ans vivait en union libre.

**Graphique 2**  
**Femmes de 20 à 29 ans en couple, selon le groupe d'âge, Canada, 1981 et 2006**

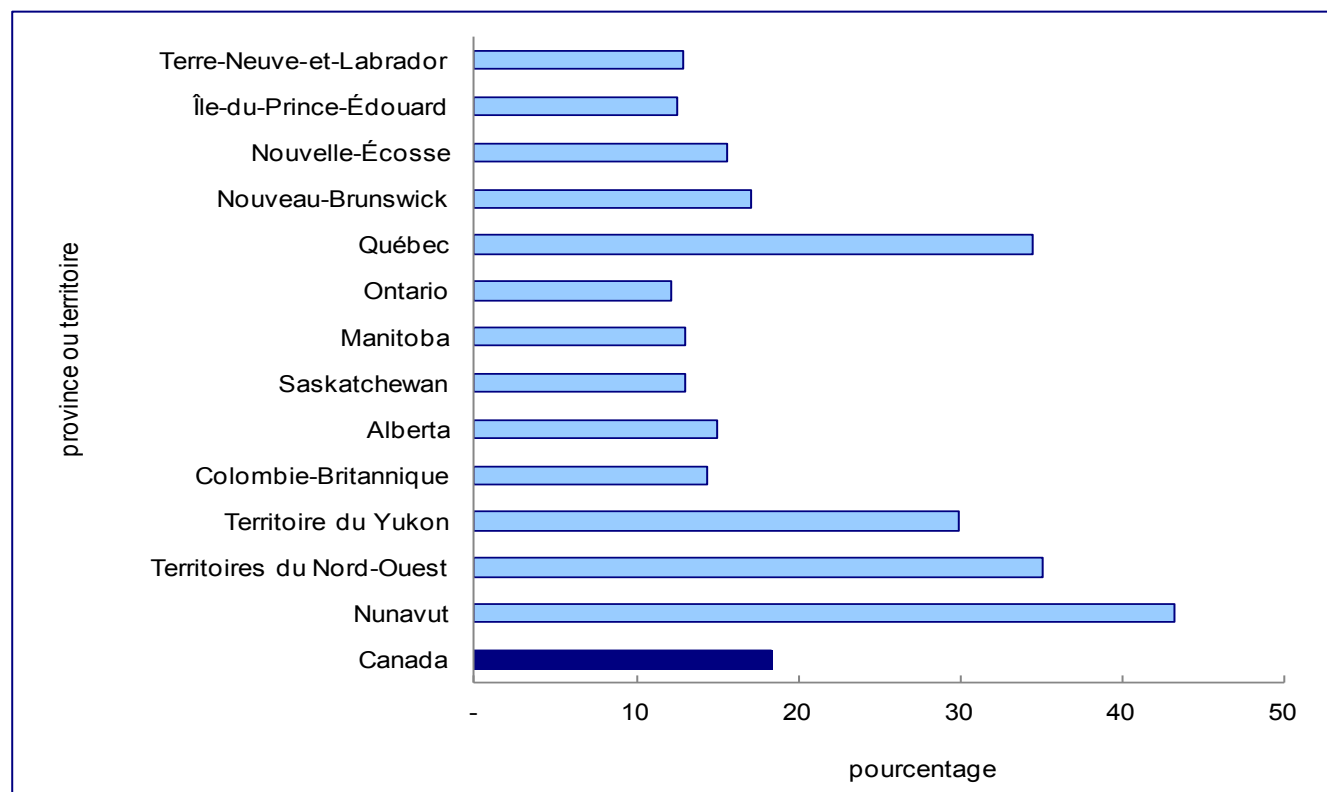


Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 et de 2006.

L'union libre est plus courante dans certaines régions du Canada (graphique 3). En 2006, le pourcentage de femmes en couple qui vivaient avec un partenaire en union libre au Québec (35 %) était près du double de celui de l'ensemble du Canada (18 %). La popularité de l'union libre au Québec, comparativement à ailleurs au Canada, pourrait être attribuable à la Révolution tranquille des années 1960 et 1970. Pendant cette période, l'influence historique de l'Église catholique sur la vie familiale a commencé à s'estomper, et la transition vers une société plus laïque est survenue, conjointement à la croissance du mouvement de la libération de la femme, à l'accès accru à la contraception et aux lois élargies sur le divorce<sup>6</sup>. En 2006, la proportion de femmes en couple qui vivaient en union libre était également forte dans les territoires, en particulier au Nunavut (43 %) et dans les Territoires du Nord-Ouest (35 %).

6. Péron, Y. 2003. « Du mariage obligatoire au mariage facultatif », dans Piché, V. et C. Le Bourdais, *La démographie québécoise. Enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle*, Les Presses de l'Université de Montréal, chapitre 3, p. 110 à 143.



**Graphique 3****Femmes vivant en union libre comme pourcentage de la totalité des femmes en couple, Canada, provinces et territoires, 2006**

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

**Les femmes en couple de même sexe sont une minorité croissante**

La majorité des femmes en couple vivent avec un conjoint de sexe opposé. Le Recensement de 2001 était le premier à dénombrer les couples de même sexe en union libre et, à ce moment-là, 30 400 femmes vivaient dans ce type d'union. Le mariage de personnes de même sexe a été légalisé pour la première fois dans les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique en 2003, puis en 2005 pour l'ensemble du Canada. En 2006, environ 41 200 femmes vivaient en couple de même sexe, soit mariées ou en union libre (tableau 3). De ce chiffre, 6 900 femmes vivaient en couple marié de même sexe, soit 17 % de l'ensemble des femmes des unions de même sexe.

**Tableau 3**  
**Femmes et hommes en couple, selon la situation conjugale, Canada, 2006**

Situation conjugale	Femmes			Hommes		
	en milliers	%	croissance en pourcentage de 2001 à 2006	en milliers	%	croissance en pourcentage de 2001 à 2006
<b>Toutes les personnes en couple</b>	<b>7 478,7</b>	<b>100,0</b>	<b>6,0</b>	<b>7 486,9</b>	<b>100,0</b>	<b>6,0</b>
De même sexe	41,2	0,6	35,5	49,5	0,7	30,2
Mariés <sup>1</sup>	6,9	0,1	..	8,0	0,1	..
En union libre	34,3	0,5	12,8	41,5	0,6	9,1
De sexe opposé	7 437,4	99,4	5,9	7 437,4	99,3	5,9
Mariés	6 098,4	81,5	3,3	6 098,4	81,5	3,3
En union libre	1 339,0	17,9	19,1	1 339,0	17,9	19,1

1. Les données sur les conjoints de même sexe mariés ont été recueillies pour la première fois en 2006.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et de 2006.

Les femmes vivant en union libre avec un conjoint de même sexe représentaient 0,6 % de toutes les femmes en couple au Canada en 2006 (ou 41 200), tandis que les 49 500 hommes vivant en union libre avec un conjoint de même sexe représentaient 0,7 % de tous les hommes en couple. La majorité des femmes en couple de même sexe (57 %) avaient moins de 45 ans, comparativement aux femmes du même âge en couple de sexe opposé (45 %). Chez les hommes, les pourcentages se situaient à 59 % et à 38 %, respectivement.

En 2006, 16 % des femmes en couple de même sexe avaient des enfants de 24 ans ou moins à la maison, un pourcentage plus faible que celui des femmes en couple de sexe opposé (49 %), mais un pourcentage bien plus élevé que celui des hommes en couple de même sexe (2,9 %). Le pourcentage de personnes en couple de même sexe avec des enfants était plus élevé chez les personnes mariées que chez celles vivant en union libre. Près d'un quart (24 %) des femmes mariées à un conjoint de même sexe avaient des enfants, comparativement à 15 % des femmes des couples en union libre de même sexe. Chez les hommes en couple de même sexe, 9,0 % des hommes mariés à un conjoint de même sexe avaient des enfants vivant avec eux, de même que 1,7 % des hommes en union libre avec un conjoint de même sexe.

### Déclin des couples avec des enfants au fil du temps

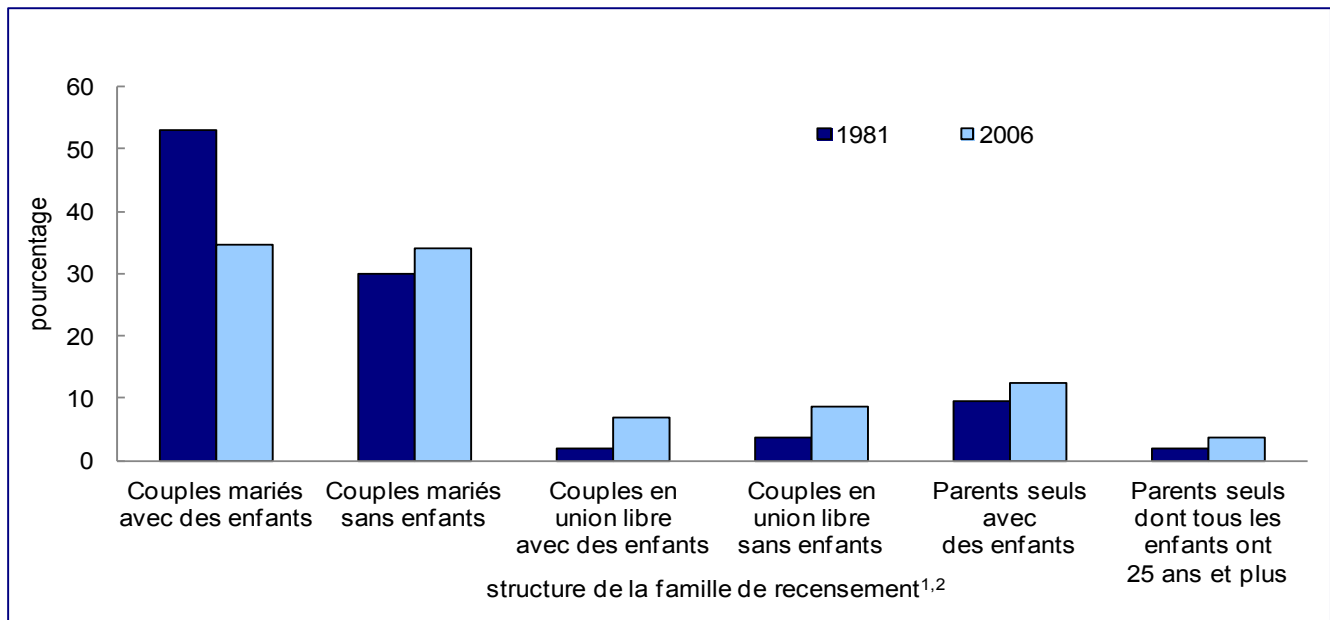
Au Canada, on comptait 8,9 millions de familles en 2006. De ces familles, 84 % d'entre elles étaient des familles formant un couple, y compris les couples mariés (69 %) et les couples en union libre (15 %). On dénombrait également un peu plus de 1,4 million de familles monoparentales, qui représentaient 16 % de l'ensemble des familles. Vingt-cinq ans plus tôt, en 1981, il y avait 6,3 millions de familles, dont 83 % étaient des couples mariés, 5,6 % des couples vivant en union libre, et 11 %, des familles monoparentales<sup>1</sup>.

Un grand nombre de familles vivant au Canada ont des enfants à la maison, mais la proportion est en baisse depuis au moins plusieurs décennies. Pour la première fois en 2006, on a dénombré un peu plus de couples sans enfants à la maison (43 % de l'ensemble des familles) que de couples avec des enfants (41 % de l'ensemble des familles). En 1981, ces chiffres s'établissaient à 34 % et à 55 % respectivement (voir le graphique de l'encadré).

1. La prudence est de mise dans l'interprétation des comparaisons chronologiques entre les familles de recensement, particulièrement les familles monoparentales, en raison des changements conceptuels apportés en 2001.

**Nota :** Couples avec des enfants comprend les couples mariés et ceux vivant en union libre avec des enfants; il s'agit des familles de recensement comptant au moins un enfant âgé de 24 ans ou moins à la maison. Les couples mariés ou les couples en union libre sans enfants incluent ceux où les enfants ont 25 ans et plus.

### Graphique de l'encadré Pourcentage de familles de recensement avec et sans enfants, selon la structure de la famille de recensement, Canada, 1981 et 2006



1. Les familles de recensement avec enfants désignent les enfants de 24 ans ou moins qui vivent à la maison. Les familles de recensement sans enfants comprennent aussi les familles où tous les enfants ont 25 ans et plus.
2. En raison de changements conceptuels apportés en 2001, la prudence est de mise dans l'interprétation des comparaisons chronologiques entre les familles de recensement, particulièrement les familles monoparentales.

**Sources :** Statistique Canada, recensements de la population de 1981 et de 2006.

Le vieillissement de la population du Canada pourrait expliquer en partie cette réduction du nombre de familles formant un couple avec des enfants à la maison. Bon nombre de baby-boomers — la grande cohorte de personnes nées entre 1946 et 1965 qui a influencé bien des tendances démographiques — sont plus enclins à s'être mariés et à avoir des enfants adultes maintenant autonomes. En outre, les conjoints mariés sans enfants avaient un âge médian plus vieux<sup>1</sup> (60,8 ans) en 2006 que les conjoints mariés ayant des enfants (43,4 ans)<sup>2</sup>. La cohorte suivante, soit celle des « baby-busters » (les personnes nées entre 1966 et 1974), affichait un taux de fécondité plus faible. Cet agencement de baby-boomers vieillissants et de faible taux de fécondité des « baby-busters » a contribué à la baisse observée au cours des 25 dernières années de la proportion de couples mariés ayant des enfants toujours à la maison.

En revanche, on observait une augmentation du pourcentage de couples en union libre avec des enfants parmi l'ensemble des familles au cours de la même période, soit de 1981 à 2006. Toutefois, bien que la majorité des couples étaient mariés, la diminution du nombre de couples mariés avec des enfants a compensé la hausse du nombre de couples vivant en union libre avec des enfants. Le résultat a été la baisse globale du nombre de couples avec des enfants.

**Nota :**

1. L'âge médian désigne l'âge auquel la moitié de la population est plus âgée et en deçà duquel la moitié est plus jeune.
2. Milan, A., M. Vézina et C. Wells. 2007. *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006*, Recensement de 2006, produit n° 97-553-X au catalogue de Statistique Canada.

## La proportion de familles monoparentales ayant une femme à leur tête est demeurée stable ces dernières années

Les familles monoparentales peuvent être formées après un divorce, une séparation, un décès ou la naissance d'un enfant à l'extérieur d'une union. Il peut y avoir un parent dans un autre ménage qui demeure financièrement ou émotionnellement présent dans la vie de ses enfants, qui peuvent vivre avec lui une partie du temps. On comptait environ quatre fois plus de familles monoparentales ayant une femme à leur tête (1,1 million) que de familles monoparentales ayant un homme à leur tête (281 800) en 2006, un ratio assez cohérent au cours des dernières décennies. Cependant, de 2001 à 2006, les familles monoparentales ayant un homme à leur tête ont augmenté plus rapidement (15 %) que celles ayant une femme à leur tête (6,3 %). En 2006, les familles monoparentales ayant une femme à leur tête représentaient 13 % de l'ensemble des familles, soit la même proportion qu'en 2001.

En 2006, environ la moitié (50 %) des mères seules étaient divorcées ou séparées<sup>7</sup>, 30 % n'avaient jamais été légalement mariées, et un cinquième (20 %) étaient veuves. Vingt-cinq ans plus tôt, en 1981, un plus fort pourcentage de mères seules étaient divorcées ou séparées (56 %), une plus grande proportion étaient veuves (33 %), et un plus faible pourcentage n'avaient jamais été mariées (11 %). Ce changement d'état matrimonial des parents seuls rend compte de l'augmentation du nombre de divorces ainsi que de séparations de partenaires en union libre et jamais mariés; cela témoigne également de la plus grande acceptation des naissances à l'extérieur des liens du mariage. Avant la *Loi sur le divorce* de 1968, qui a instauré le divorce sans faute après une séparation de trois ans ou plus, le divorce était un parcours relativement peu commun pour les parents seuls. On a observé une flambée du nombre de divorces après l'entrée en vigueur de cette loi, puis encore une fois à la fin des années 1980, après la modification de la *Loi sur le divorce* en 1985 pour réduire la période minimum de séparation à un an.

Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête représentaient environ 18 % de l'ensemble des familles avec des enfants de 24 ans ou moins<sup>8</sup>, en 2001 et en 2006. En comparaison, les familles monoparentales ayant un homme à leur tête représentaient 4,7 % de ce genre de familles en 2006, légèrement en hausse par rapport à 4,2 % en 2001. Un pourcentage plus élevé de mères seules que de pères seuls avaient des enfants de moins de six ans en 2006 (15 % de l'ensemble des familles monoparentales ayant une femme à leur tête avec des enfants de 24 ans ou moins, comparativement à 11 % des familles monoparentales ayant un homme à leur tête). En 2001, ces chiffres étaient de 18 % et de 12 % respectivement. Les mères seules étaient également plus jeunes que les pères seuls — l'âge médian des mères seules avec enfants de 24 ans ou moins était de 41,7 ans en 2006, tandis que celui des pères seuls s'établissait à 45,5 ans.

---

7. Comprend aussi un petit pourcentage de parents seuls qui ont déclaré être mariés, mais que leur conjoint était absent pour les chiffres de 1981 et de 2006.

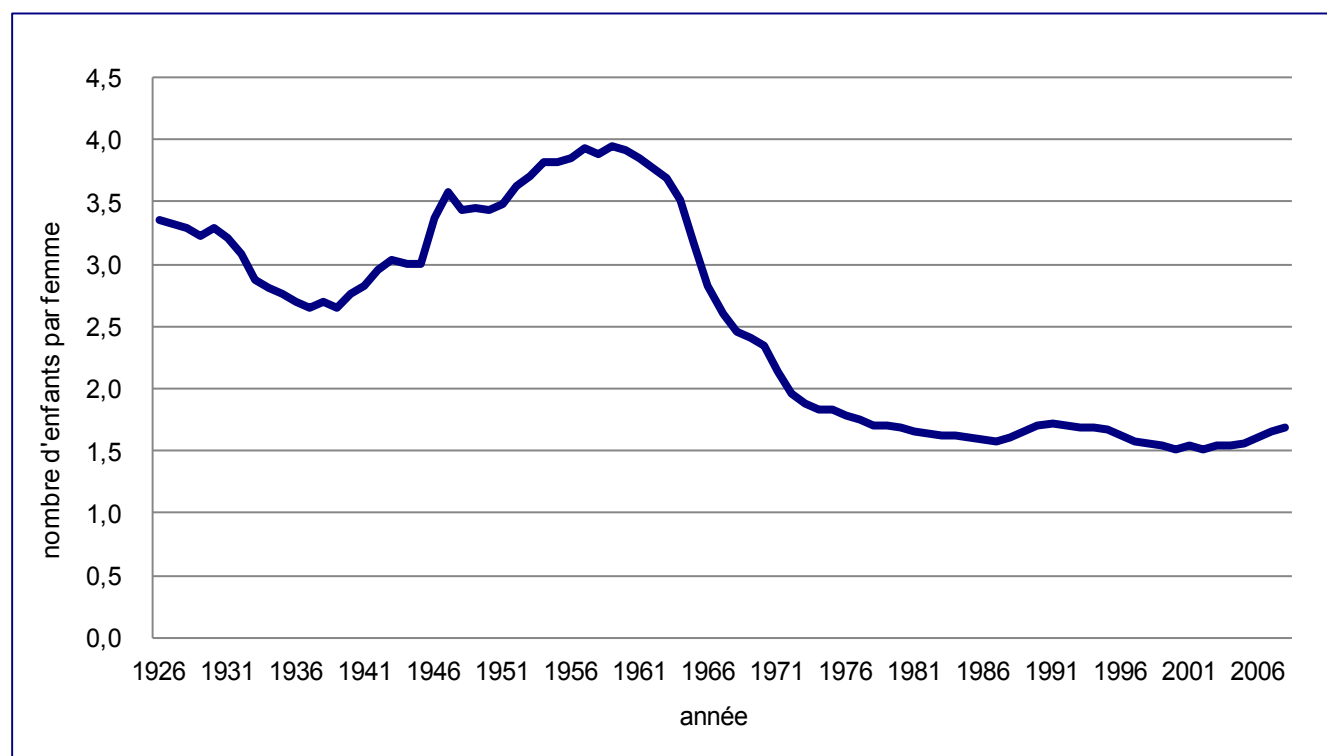
8. Ce paragraphe désigne seulement les familles monoparentales avec des enfants de 24 ans ou moins vivant à la maison. En 2006, on comptait également près de 258 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête qui avaient seulement des enfants de 25 ans et plus. Dans ces familles, l'échange et le soutien pouvaient circuler dans les deux directions entre le parent et les enfants.

## Moins d'enfants et des mères plus âgées

En 2008, on enregistrait 377 900 naissances au Canada, une augmentation constante depuis 2003, et un sommet depuis 1995<sup>9</sup>. L'indice synthétique de fécondité — le nombre moyen d'enfants par femme pendant sa période de fécondité selon les taux de fécondité par âge d'une année civile donnée — était de 1,68 en 2008. Cet indicateur permet de faire des comparaisons annuelles au fil du temps, car celui-ci n'est pas touché par les variations de la taille de la population ou de la structure d'âge.

L'indice synthétique de fécondité au Canada a changé au cours du siècle dernier. En 1926, cet indice s'établissait à 3,36 enfants par femme, puis il a diminué pendant les années de la Grande Crise et de la Seconde Guerre mondiale, atteignant moins de trois enfants par femme (graphique 4). La période de prospérité et d'optimisme qui a suivi a contribué au phénomène du baby-boom, c'est-à-dire un taux de fécondité relativement élevé de 1946 à 1965, pour atteindre un sommet en 1959 à près de quatre enfants par femmes. Les taux de fécondité ont ensuite diminué, et depuis 1972, l'indice synthétique de fécondité demeure au-dessous du niveau de remplacement de 2,1 (le niveau nécessaire pour remplacer la population en l'absence de migration). Dans la dernière partie des années 2000, les taux de fécondité ont légèrement augmenté.

**Graphique 4**  
**Indice synthétique de fécondité, Canada, 1926 à 2008**



**Nota** : Les chiffres ont été calculés au prorata pour les données inconnues.

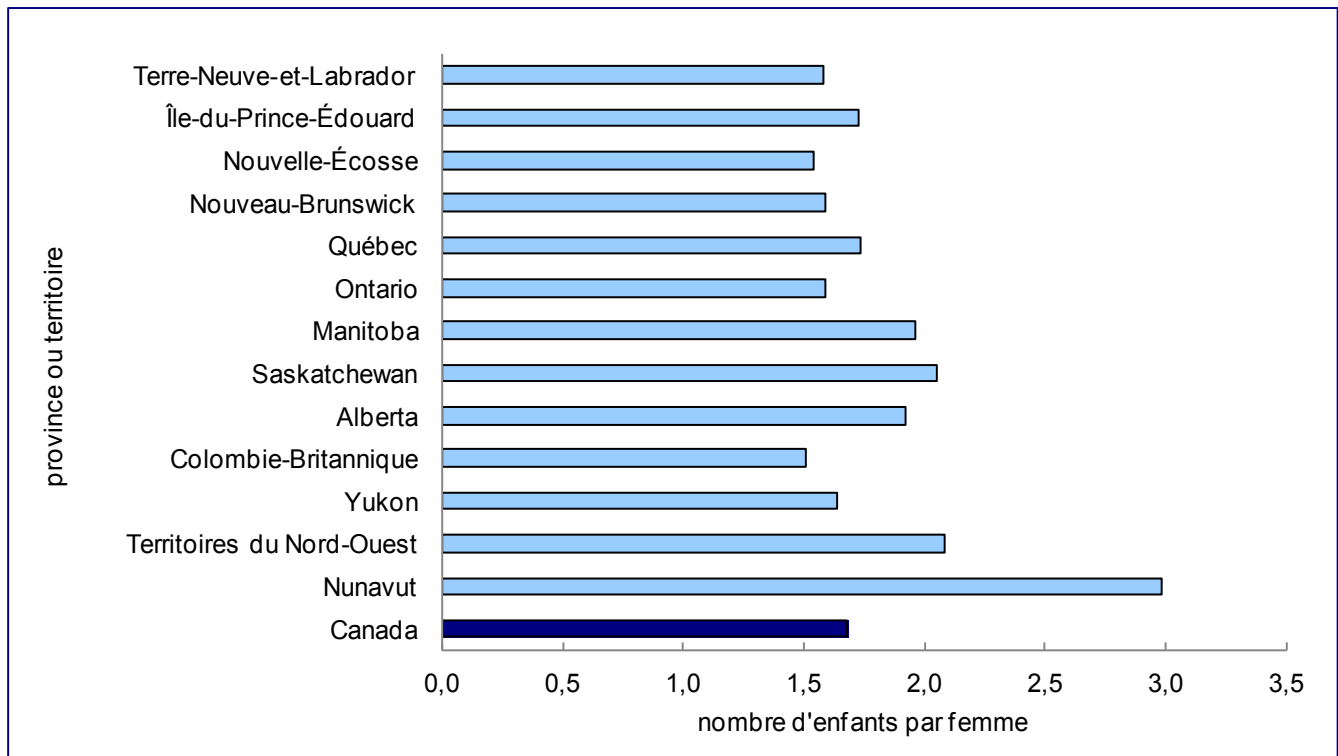
**Sources** : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie, Estimations de la population.

Au Canada en 2008, l'indice synthétique de fécondité le plus élevé a été enregistré au Nunavut, à près de trois enfants par femmes (2,98), en raison de sa forte population autochtone, qui affiche un plus haut taux global de fécondité (graphique 5). Parmi les provinces, la Saskatchewan était la seule province à avoir un indice synthétique de fécondité de plus de deux enfants par femmes (2,05) en 2008.

9. Milan, A. 2011. « Fécondité : aperçu, 2008 », *Rapport sur l'état de la population au Canada*, produit n° 91-209 au catalogue de Statistique Canada.

## Graphique 5

### Indice synthétique de fécondité, Canada, provinces et territoires, 2008



Sources : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les naissances et Division de la démographie, Estimations de la population.

Les femmes ont moins d'enfants dans l'ensemble, et elles les ont aussi plus tardivement. En 2008, l'âge moyen à la maternité s'établissait à 29,8 ans. Chez les femmes qui en étaient à leur premier enfant, cet âge était de 28,1 ans. La hausse de l'âge à la maternité, qui a commencé il y a plus de 40 ans, alors que l'âge moyen à la première naissance était de 23,5 ans au milieu des années 1960, s'est poursuivie jusqu'à la fin des années 2000.

Les grossesses diminuent de plus en plus, un plus grand nombre de femmes ayant leur premier enfant plus tard et cessant d'avoir des enfants dans une période relativement plus courte que par le passé. Parmi les raisons qui expliquent le report des grossesses, mentionnons la poursuite d'études supérieures, l'activité sur le marché du travail et les unions reportées. La moitié des mères (50 %) qui ont donné naissance en 2008 avaient 30 ans et plus, ce qui est plus du double de la proportion de 1981 (24 %). En 2008, 4,1 % des naissances ont été enregistrées chez les jeunes femmes de 15 à 19 ans, en baisse par rapport à environ 8 % au début des années 1980<sup>10</sup>.

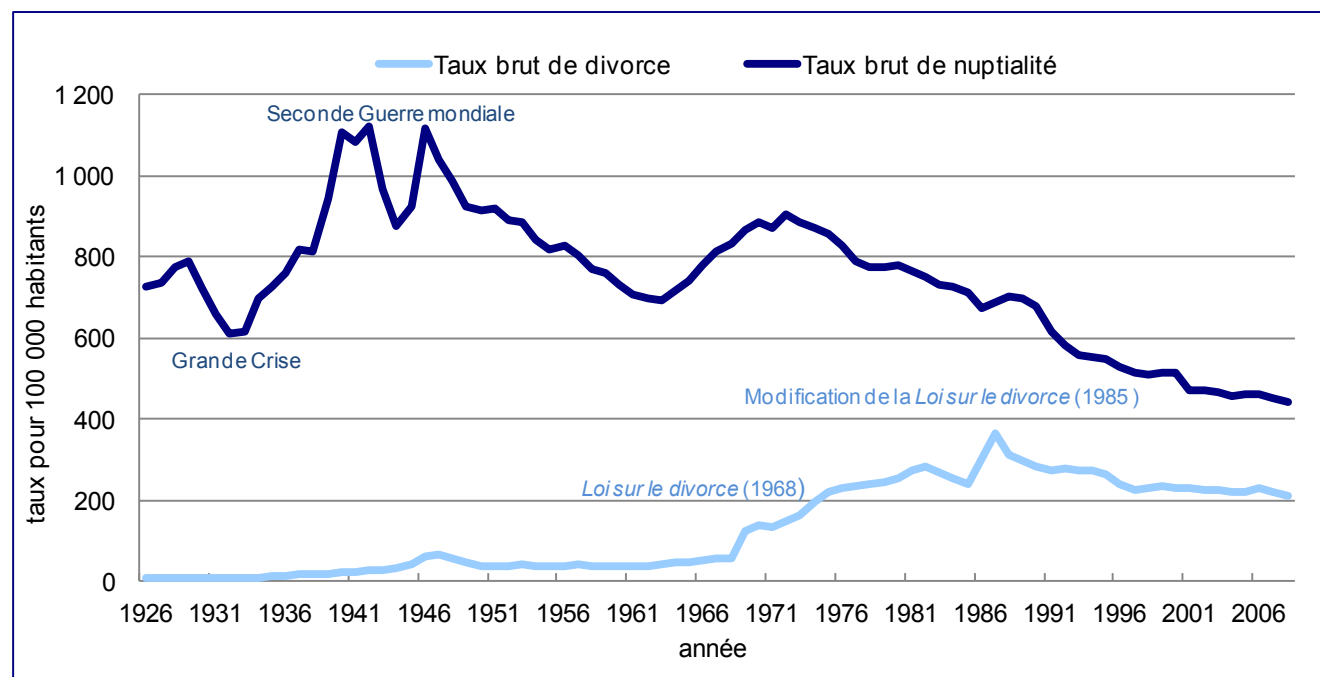
10. Romaniuc, A. 1984. *La fécondité au Canada : croissance et déclin*, produit n° 91-524F au catalogue de Statistique Canada.

Selon les données de 2005 sur les naissances multiples, la plupart des naissances cette même année étaient des naissances simples (97 %), tandis que 2,9 % étaient des jumeaux et 0,1 %, des triplés ou d'autres naissances multiples<sup>11</sup>, soit environ 10 400 naissances multiples en tout<sup>12</sup>. Près de 25 ans plus tôt, en 1981, 1,8 % de l'ensemble des naissances étaient des jumeaux ou d'autres naissances multiples. Parmi les femmes ayant donné naissance à des jumeaux en 2005, la proportion de celles qui étaient à la fin de la vingtaine a chuté à 27 %, par rapport à 39 % en 1981, tandis qu'on observait des augmentations chez les femmes de 35 à 39 ans (5,2 % en 1981 contre 19 % en 2005) et chez celles de 40 ans et plus (0,6 % en 1981 contre 4,2 % en 2005). Les tendances pour les triplés ou les autres naissances multiples étaient semblables. Plusieurs facteurs pourraient expliquer la hausse des naissances multiples chez les femmes de 30 ans et plus, notamment le report des grossesses à plus tard et l'utilisation de technologies de reproduction pouvant entraîner des naissances multiples.

## Moins de mariages<sup>13</sup>

En 2008, 147 300 mariages ont été célébrés au Canada, d'après les dernières données canadiennes sur l'état civil, et l'on a observé une certaine fluctuation au fil des ans. Par exemple, en 2000, on a enregistré 157 400 mariages, et ce, en raison du fait que les gens souhaitaient se marier à l'occasion de l'année du nouveau millénaire. En dépit d'une augmentation de la population totale de femmes au fil du temps, le nombre de femmes au Canada qui se marient affiche une baisse générale depuis le début des années 1970. Les tendances du mariage au cours du siècle dernier peuvent également être établies au moyen du taux brut de nuptialité (ou le nombre total de mariages pour 100 000 habitants une année donnée), qui est généralement en baisse depuis le début des années 1970. En 2008, le taux était de 444 mariages pour 100 000 habitants, c'est-à-dire environ la moitié moins qu'une quarantaine d'années plus tôt, alors qu'il était de 902 mariages pour 100 000 habitants en 1972 (graphique 6).

## Graphique 6 Taux brut de divorce et taux brut de nuptialité, Canada, 1926 à 2008



Sources : Statistique Canada, Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les mariages et Base de données sur les divorces et Division de la démographie, Estimations de la population.

11. Les naissances multiples composées de quadruplés et plus sont très rares.

12. Milan, A. et L. Martel. 2008. « Partie I : Situation démographique actuelle au Canada, 2005 et 2006 », *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2005 et 2006*, produit n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada.

13. Les données sur le mariage figurant dans cette section proviennent de Statistique Canada (Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les mariages).

Tout au long du siècle dernier, le taux de nuptialité brut a fluctué en parallèle aux événements historiques. Pendant la Grande Crise des années 1930, le taux brut a chuté, les personnes étant peut-être moins enclines à se marier, ou en mesure de le faire, pendant une période de chômage élevé et de conjoncture économique difficile. Avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en 1939, les préoccupations au sujet d'une éventuelle conscription au Canada, qui aurait davantage touché les jeunes hommes célibataires que les hommes mariés, pourraient avoir poussé certains couples à se marier. Le taux brut de nuptialité a décliné pendant les années de guerre, s'établissant à 876 mariages pour 100 000 habitants en 1944, avant de se hisser à un nouveau sommet en 1946, à mesure que les couples se réunissaient après la guerre.

En moyenne, l'âge des personnes qui se marient pour la première fois est en hausse. En 2008, l'âge moyen des femmes au premier mariage se situait à 29,6 ans, soit environ deux ans de moins que celui des hommes (31,6 ans). Cet âge moyen est plus élevé qu'il ne l'était dans les années 1960 et 1970, moment où les personnes se mariaient plus jeunes. Par exemple, en 1972, les femmes se mariaient en moyenne à 23,0 ans, et les hommes, à 25,4 ans. Bien que l'âge au mariage ait augmenté au cours des 40 dernières années, l'écart d'âge de deux ans entre les femmes et les hommes est demeuré assez stable.

Des taux de divorce relativement élevés ont eu pour effet d'accroître la population potentiellement en mesure de se remarier. Après un divorce, deux personnes peuvent se remarier, tandis que cela est le cas d'une seule personne en cas de veuvage. De plus, comme le divorce a tendance à survenir à un âge plus jeune que le veuvage, les personnes divorcées peuvent être plus enclines à former une nouvelle union ou avoir plus de possibilités à cet égard. Chez les femmes divorcées qui se sont remariées en 2008, l'âge moyen au remariage était de 44,5 ans, tandis qu'il était de 57,6 ans chez les veuves. Chez les hommes, les âges moyens correspondants étaient de 48,1 ans et de 63,9 ans respectivement.

### Nombre stable de divorces<sup>14</sup>

En 2008, il y a eu environ 70 200 divorces au Canada, ce qui représente un taux de divorce brut de 211 pour 100 000 habitants. Près d'un cinquième (19 %) des divorces qui ont été prononcés en 2008 visaient des mariages ayant duré quatre ans ou moins. Ensuite, 23 % des divorces concernaient des mariages ayant duré de cinq à neuf ans. Le taux de divorce sur 30 ans pour 1 000 mariages était de 407 en 2008, ce qui signifie que 40,7 % des mariages aboutiront à un divorce avant le 30<sup>e</sup> anniversaire de mariage (si les taux de divorce en fonction de la durée calculés pour 2008 demeurent stables).

Avant 1968, divorcer était relativement peu fréquent. Selon les données du début au milieu des années 1900, les taux de divorce bruts étaient faibles. Au cours du siècle dernier, le taux brut de divorce a augmenté après l'adoption des lois de 1968 et de 1985 sur le divorce, un niveau record ayant été atteint en 1987, à 364 divorces pour 100 000 habitants. Depuis la fin des années 1990 environ, le nombre de divorces et le taux brut de divorce sont relativement stables, peut-être parce qu'un plus grand nombre de personnes vivent en union libre, hésitent à se marier légalement, ou les deux. En outre, certaines ruptures du mariage peuvent ne pas se régler par un divorce officiel, à moins que l'un des conjoints ne veuille se remarier.

En plus de se marier plus tardivement, les femmes et les hommes divorcent aussi plus tard. L'âge auquel les couples divorcent a augmenté graduellement au cours des dernières décennies. En 2008, l'âge médian auquel les femmes divorçaient était de 41,0 ans, en hausse par rapport à 35,7 ans en 1991<sup>15</sup>. Chez les hommes, cet âge est passé de 38,3 ans à 44,0 ans au cours de la même période.

---

14. Sauf indication contraire, les données sur le divorce dans cette section proviennent de Statistique Canada (Statistique de l'état civil du Canada, Base de données sur les divorces).

15. Les données où l'âge et le sexe sont inconnus sont exclues du calcul de l'âge médian au divorce.



Certains couples qui divorcent n'ont pas de personnes à charge, d'autres ont des personnes à charge et s'entendent sur les arrangements visant la garde sans avoir recours à des procédures judiciaires. D'autres encore obtiennent la garde de leurs enfants en passant par des procédures judiciaires. D'après les données de 2004, parmi les 31 800 décisions relatives à la garde cette même année, la garde partagée a été accordée au père et à la mère dans près de la moitié des affaires (47 %), ce qui poursuit la tendance à la hausse observée au cours des 20 dernières années<sup>16</sup>.

Les cas où la garde d'enfants à charge a été accordée à la mère seulement sont en baisse, passant de 76 % en 1988<sup>17</sup> à 45 % en 2004. Les cas de garde accordée au père seulement représentaient 8,1 % en 2004, comparativement au sommet de 15 % enregistré en 1986<sup>18</sup>. Une explication possible de l'augmentation plus rapide des familles monoparentales ayant un homme à leur tête est la proportion grandissante d'arrangements visant la garde partagée après la dissolution d'une union, ainsi que la réduction du nombre de femmes à qui la garde exclusive est octroyée après un divorce.

Étant donné que les divorces visent seulement les mariages légaux, les dissolutions annuelles d'unions libres ne sont pas prises en compte dans ces statistiques. Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2006, les personnes ayant mis fin à un mariage de 2001 à 2006, que ce soit par une séparation ou un divorce, étaient à peu près aussi nombreuses que les personnes ayant mis fin à une union libre<sup>19</sup>. Compte tenu du plus grand nombre de mariages légaux que d'unions libres (6,1 millions et 1,4 million respectivement, selon le Recensement de 2006), ce phénomène est attribuable à la tendance plus marquée des unions libres à se dissoudre par rapport aux mariages.

## Les familles intactes sont les plus courantes

Selon l'Enquête sociale générale de 2006, la majorité des couples avec des enfants (88 %) étaient des familles intactes, c'est-à-dire que tous les enfants biologiques ou adoptifs étaient communs aux deux membres du couple. On comptait plus de 500 000 familles recomposées comportant un ou plusieurs enfants de seulement un des partenaires du couple et dont la naissance ou l'adoption a précédé la relation actuelle. Ces familles représentaient 12 % des couples avec des enfants, ou 5,3 % de l'ensemble des familles au Canada<sup>20</sup>.

Environ 6,3 % de l'ensemble des couples avec des enfants étaient des familles recomposées simples, c'est-à-dire que tous les enfants étaient ceux d'un conjoint ou d'un partenaire seulement et qu'ils étaient nés d'une union antérieure. Les enfants des familles recomposées simples étaient plus susceptibles d'être ceux de la mère que ceux du père (5,0 % contre 1,2 % de la totalité des couples avec des enfants)<sup>21</sup>. Par ailleurs, 5,3 % des couples avec des enfants faisaient partie d'une famille recomposée complexe; ce type de famille comprend des enfants de chacun des deux conjoints ou partenaires et dont la naissance ou l'adoption ont précédé la relation actuelle ou comprend un ou plusieurs enfants de l'union actuelle ainsi qu'un ou plusieurs enfants d'une union antérieure.

16. Statistique Canada. *Nombre de personnes à charge dans les divorces avec une ordonnance de garde, selon la personne à qui on a octroyé la garde, Canada, provinces et territoires, annuel*, tableau CANSIM 101-6512. Dans les données du Bureau d'enregistrement des actions en divorce, la garde partagée ne désigne pas nécessairement l'endroit où vivent les enfants, qui peuvent être sous la garde physique exclusive d'un des parents, mais avec des arrangements de garde légale conjointe (en ce qui concerne la prise de décisions) ou sous la garde physique partagée avec arrangements de garde légale conjointe également. En vertu d'un arrangement de garde conjointe, les personnes à charge ne passent pas nécessairement autant de temps chez un parent comme chez l'autre; toutefois, les responsabilités décisionnelles sont partagées entre les deux parents.

17. Statistique Canada. 2004. « Divorces 2001 et 2002 », *Le Quotidien*, 4 mai.

18. La proportion restante de 0,4 % des ordonnances de garde a été octroyée à un organisme, à une personne autre que la mère ou le père ou n'a pas été précisée.

19. Beaupré, P. et E. Cloutier. 2007. *Vivre les transitions familiales : résultats de l'Enquête sociale générale de 2006*, produit n° 89-625-X au catalogue de Statistique Canada.

20. Béchar, M. 2007. *La structure de la famille selon la région, 2006 (révisé)*, produit n° 89-625-XIF au catalogue de Statistique Canada.

21. La somme ne donne pas 6,3 % en raison de l'arrondissement.

## Beaucoup de femmes âgées vivent seules

Plus de 4 millions de femmes et d'hommes n'habitaient pas avec des membres de leur famille en 2006. Toutefois, ils vivaient seuls ou avec des personnes non apparentées (c'est-à-dire des colocataires, des chambreurs ou des pensionnaires). Ces personnes représentaient une proportion de plus de 17 % de l'ensemble des femmes au Canada (et 16 % des hommes). Ces situations dans le ménage étaient assez courantes chez les femmes et les hommes à la fin de la vingtaine, où 17 % des femmes et 24 % des hommes ne vivaient pas avec des membres de la famille ou des personnes apparentées. Ce phénomène correspond probablement à une étape du cycle de vie des personnes où elles ne vivent pas en couple et sont en train de poursuivre leurs études et d'établir leur autonomie financière. Les jeunes adultes qui partagent leur logement le font peut-être pour économiser, avoir de la compagnie ou pour ces deux raisons.

Le pourcentage de femmes vivant en dehors d'un contexte familial diminuait (moins de 10 %) pendant les principales années de la création de familles (la fin de la trentaine et le début de la quarantaine), puis il augmentait à nouveau après 50 ans, où les femmes étaient plus nombreuses à vivre seules. Par ailleurs, le pourcentage d'hommes vivant à l'extérieur d'un contexte familial était d'environ 16 %, du début de la quarantaine au début de la soixantaine. La plupart des femmes qui ne vivaient pas avec des membres de la famille vivaient seules (14 % de la totalité des femmes), une proportion qui augmentait avec l'âge.

En 2006, le pourcentage de personnes de 20 à 54 ans vivant seules était moins élevé chez les femmes que chez les hommes. Cet écart entre les sexes est attribuable au fait que les femmes ont tendance à être légèrement plus jeunes que leur conjoint ou partenaire lorsqu'elles forment une union. Vers le milieu et la fin de la cinquantaine, plus de femmes que d'hommes vivaient seules, l'écart augmentant au fil des ans. À l'âge de 65 à 69 ans, le quart (25 %) des femmes vivaient seules, à l'instar de 14 % des hommes. Le pourcentage de personnes vivant seules atteignait un sommet à 80 ans et plus chez les femmes (54 %) et les hommes (24 %). Cet écart entre les sexes à un âge avancé s'explique en grande partie par la plus longue espérance de vie des femmes par rapport aux hommes et, par conséquent, le plus fort pourcentage de femmes veuves<sup>22</sup>.

La plupart des femmes et des hommes vivaient dans un ménage privé en 2006 (98 %), tandis qu'environ 2 % d'entre eux occupaient un logement collectif, dont la plupart étaient des établissements de soins de santé et des installations connexes comme les établissements de soins infirmiers (2,2 % des femmes et 1,7 % des hommes)<sup>23</sup>. Plus particulièrement, environ 296 500 femmes et 219 100 hommes vivaient dans un logement collectif quelconque. En raison de leur plus longue espérance de vie, un pourcentage plus élevé de femmes (9,3 %) que d'hommes (5,1 %) avait passé au moins une partie de leurs vieux jours dans un logement collectif en 2006.

---

22. Milan, A., M. Vézina et C. Wells. 2007. *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006*, produit n° 97-553-X au catalogue de Statistique Canada.

23. Dans tous les groupes d'âge, 304 900 femmes vivaient dans un logement collectif quelconque, dont environ 8 400 filles de 14 ans ou moins.

## La situation dans le ménage varie en fonction du groupe ethnoculturel<sup>24</sup>

D'après le Recensement de 2006, plus de 2 millions de femmes des minorités visibles âgées de 15 ans et plus vivaient dans un ménage privé (tableau 4). Environ 9 femmes des minorités visibles sur 10 (90 %) vivaient dans un contexte familial en tant qu'enfant, conjointe ou mère seule ou avec d'autres personnes apparentées, alors qu'un petit nombre de ces femmes vivaient seules (6,4 %) ou avec des personnes non apparentées seulement (3,7 %). Un pourcentage légèrement plus faible de femmes appartenant à une minorité visible (54 %) que de femmes non membres d'une minorité visible (58 %) vivait en couple. Cependant, les femmes appartenant à une minorité visible (51 %) étaient plus nombreuses à être mariées que celles non membres d'une minorité visible (46 %), et moins susceptibles de vivre en union libre (3,6 % par rapport à 12 %).

**Tableau 4**  
**Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus, selon la situation dans le ménage et l'appartenance à une minorité visible, Canada, 2006**

Situation dans le ménage	Femmes				Hommes			
	Minorités visibles		Non membres d'une minorité visible		Minorités visibles		Non membres d'une minorité visible	
	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%	en milliers	%
<b>Toutes les situations dans le ménage</b>	<b>2 037,1</b>	<b>100,0</b>	<b>11 079,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1 871,3</b>	<b>100,0</b>	<b>10 523,9</b>	<b>100,0</b>
<b>En couple</b>	<b>1 103,6</b>	<b>54,2</b>	<b>6 375,0</b>	<b>57,5</b>	<b>1 077,5</b>	<b>57,6</b>	<b>6 409,4</b>	<b>60,9</b>
Mariés	1 030,3	50,6	5 075,1	45,8	1 003,5	53,6	5 102,9	48,5
En union libre	73,4	3,6	1 299,9	11,7	74,0	4,0	1 306,4	12,4
Parents seuls	208,7	10,2	923,6	8,3	37,7	2,0	244,1	2,3
Avec des enfants	403,0	19,8	1 468,4	13,3	473,6	25,3	1 874,2	17,8
Avec des personnes apparentées <sup>1</sup>	115,1	5,6	245,5	2,2	64,3	3,4	181,0	1,7
Avec des personnes non apparentées seulement	75,4	3,7	353,1	3,2	86,5	4,6	465,0	4,4
Seuls	131,3	6,4	1 714,0	15,5	131,6	7,0	1 350,1	12,8

1. Ces ménages peuvent également inclure des personnes non apparentées. Pour plus de renseignements sur les concepts de famille de recensement, veuillez consulter le *Dictionnaire du Recensement de 2006*.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

Parmi les femmes des minorités visibles vivant en couple, on observait des différences chez certains groupes — 15 % des Noires et 14 % des Latino-Américaines vivaient avec un partenaire en union libre, et ce, tout comme 12 % des Japonaises. Cela était le cas de 3 % ou moins des femmes arabes et asiatiques occidentales ainsi que des femmes sud-asiatiques.

Environ 10 % des femmes des minorités visibles étaient des mères seules, tout comme 8,3 % des femmes non membres d'une minorité visible. Toutefois, les proportions étaient plus importantes chez les femmes noires (24 %), latino-américaines (14 %) et sud-asiatiques (12 %).

24. Les données dans cette section proviennent du Recensement de la population.

Un autre aspect de la diversité des familles canadiennes d'aujourd'hui est le pourcentage croissant de couples qui sont des unions mixtes, c'est-à-dire que l'un des membres du couple appartient à un groupe de minorités visibles et pas l'autre, ou les deux conjoints ou partenaires appartiennent à un groupe de minorités visibles différent. Selon le Recensement de 2006, 3,9 % des 7,5 millions de couples au Canada étaient des unions mixtes<sup>25</sup>. De 2001 à 2006, les unions mixtes ont augmenté plus de cinq fois plus rapidement que la totalité des couples (33 % et 6,0 % respectivement). La croissance des unions mixtes pourrait être attribuable au fait que les personnes ont plus de possibilités de faire des rencontres et d'établir des relations avec des personnes ayant des antécédents différents, dans divers contextes sociaux, éducatifs ou professionnels. De plus, un plus grand nombre de personnes au Canada s'identifient comme appartenant à un groupe de minorités visibles.

Dans l'ensemble, les femmes et les hommes qui appartenaient à un groupe de minorités visibles et qui vivaient en couple avaient des proportions semblables d'unions mixtes. Cependant, dans certains groupes de minorités visibles, on observait certaines différences. Par exemple, les femmes philippines, coréennes, asiatiques occidentales, japonaises, chinoises et latino-américaines en couple représentaient un plus fort pourcentage de conjointes ou de partenaires des unions mixtes que les hommes appartenant à ces groupes de minorités visibles. Les femmes philippines étaient plus de trois fois plus nombreuses (28 %) que les hommes philippins (9 %) à être en union mixte.

Dans la population japonaise, près des deux tiers (65 %) des femmes en couple étaient en union mixte, tandis que cela était le cas de plus de la moitié (52 %) des hommes. Les femmes arabes et asiatiques occidentales, les femmes noires ainsi que celles sud-asiatiques qui vivaient en couple avaient de plus faibles pourcentages d'unions mixtes que les hommes appartenant à ces mêmes groupes. En 2006, les femmes arabes ou asiatiques occidentales vivant en couple étaient environ deux fois moins nombreuses (9 %) que les hommes (19 %) à vivre avec un conjoint ou un partenaire n'appartenant pas à leur groupe de minorités visibles. De même, 2 femmes noires sur 10 vivant en couple faisaient partie d'une union mixte, comparativement à 3 hommes noirs sur 10.

La situation dans le ménage variait également en fonction du statut d'immigrant. D'après le Recensement de 2006, plus de 3 millions d'immigrantes âgées de 15 ans et plus au Canada vivaient dans un ménage privé<sup>26</sup>. La plupart des immigrantes vivaient avec des membres de leur famille (86 %), soit en couple, soit comme mère seule, soit comme enfant, soit avec d'autres personnes apparentées (tableau 5). Certaines immigrantes vivaient seules (11 %) et quelques-unes habitaient seulement avec des personnes non apparentées (2,2 %). Un plus fort pourcentage d'immigrantes récentes, c'est-à-dire celles qui étaient au Canada depuis moins de cinq ans, vivaient dans un contexte familial (92 %), par rapport aux non-immigrantes (82 %). Les tendances étaient semblables dans le cas des hommes immigrants.

---

25. Milan, A., H. Maheux et T. Chui. 2010. « Un portrait des couples en union mixte », *Tendances sociales canadiennes*, produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.

26. Dans cette section, les données du recensement, qui désignent la population des immigrants, comprennent certaines personnes qui vivent au Canada depuis de nombreuses années, et d'autres qui sont arrivées récemment. Ces données comprennent un petit nombre d'immigrants nés au Canada et excluent les résidents non permanents.

**Tableau 5**  
**Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus, selon le statut d'immigrant et la situation dans le ménage, Canada, 2006**

Situation dans le ménage	Femmes			Hommes		
	Immigrantes récentes <sup>1</sup>	Ensemble des immigrantes	Non-immigrantes	Immigrants récents <sup>1</sup>	Ensemble des immigrants	Non-immigrants
<b>Toutes les situations dans le ménage</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>En couple</b>	<b>66,4</b>	<b>62,2</b>	<b>55,6</b>	<b>64,6</b>	<b>70,2</b>	<b>57,7</b>
Mariés	62,8	58,4	43,0	61,0	65,6	44,6
En union libre	3,6	3,8	12,5	3,6	4,6	13,1
Parents seuls	6,6	9,6	8,4	1,3	2,2	2,3
Avec des enfants	13,6	9,9	15,7	17,6	13,1	20,8
Avec des personnes apparentées <sup>2</sup>	5,3	4,7	2,1	3,9	2,5	1,8
Avec des personnes non apparentées seulement	3,9	2,2	3,4	5,9	3,0	4,7
Seuls	4,3	11,4	14,9	6,7	9,0	12,8

1. Les immigrants récents sont les immigrants qui sont arrivés au Canada de 2001 à 2006. Il s'agit d'un sous-groupe de la catégorie des immigrants.

2. Ces ménages peuvent également inclure des personnes non apparentées. Pour plus de renseignements sur les concepts de famille de recensement, veuillez consulter le *Dictionnaire du Recensement de 2006*.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

En 2006, un plus fort pourcentage d'immigrantes récentes (66 %) vivaient en couple, comparativement à l'ensemble des femmes immigrantes (62 %) ou aux non-immigrantes (56 %). Cependant, la proportion d'immigrantes récentes vivant en union libre était plus faible (3,6 %) que celle des non-immigrantes (13 %). Les immigrantes (4,7 %), en particulier les immigrantes récentes (5,3 %), étaient plus nombreuses que les non-immigrantes (2,1 %) à vivre avec des personnes apparentées en 2006, peut-être à cause de facteurs tels que la nécessité économique, les conditions de parrainage de l'immigration ou les préférences culturelles.

## Travail non rémunéré à la maison ou à l'extérieur de la maison

Peu importe leur contexte familial et leur situation dans le ménage, bien des femmes et des hommes travaillent sans rémunération à la maison et dans la communauté. La présente section s'appuie sur les données de l'Enquête sociale générale de 2010 pour examiner le nombre moyen d'heures consacrées au travail non rémunéré par semaine, selon les estimations des répondants âgés de 15 ans et plus<sup>27 28</sup>. Les écarts entre les femmes et les hommes seront examinés pour certaines activités non rémunérées : d'abord, la quantité de soins non rémunérés prodigués aux enfants de 14 ans ou moins qui ont été déclarés par les répondants comme des membres du ménage; ensuite, le temps consacré aux tâches domestiques, comme le nettoyage et l'entretien du domicile; et enfin, les soins fournis aux personnes âgées (65 ans et plus) ainsi que le bénévolat pour des organismes.

27. Pour plus de renseignements sur l'emploi du temps et le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré, voir : Statistique Canada. 2011. *Enquête sociale générale de 2010 : Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens*, produit n° 89-647-X au catalogue de Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-647-x/89-647-x2011001-fra.htm> (consulté le 27 juillet 2011).

28. Pour plus de renseignements sur les différences générationnelles entre les activités rémunérées et non rémunérées, voir : Marshall, Katherine. 2011. « Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré », *Tendances sociales canadiennes*, n° 92, produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2011002/article/11520-fra.htm> (consulté le 27 juillet 2011). Cet article fournit de l'information sur les tendances au fil du temps susceptibles d'intéresser les lecteurs.

## Les femmes consacrent plus de temps que les hommes aux soins des enfants

Les soins prodigués aux enfants constituent un important type d'activité effectuée à la maison<sup>29</sup>. Lorsque l'on a demandé aux répondants de déclarer le nombre d'heures qu'ils ont consacrées aux soins non rémunérés des enfants du ménage<sup>30</sup>, les femmes ont généralement déclaré un plus grand nombre d'heures par semaine que les hommes. En 2010, les femmes ont consacré en moyenne 50,1 heures par semaine aux soins des enfants, soit plus du double que les hommes (24,4 heures) (tableau 6).

**Tableau 6**  
**Temps consacré aux soins non rémunérés d'un enfant dans le ménage, selon les conditions de travail et l'âge du plus jeune enfant, Canada, 2010**

Condition de travail et âge du plus jeune enfant	Femmes	Hommes
	nombre moyen d'heures par semaine	
<b>Total des femmes et des hommes</b>	<b>50,1</b>	<b>24,4 *</b>
<b>Condition de travail</b>		
<b>Le répondant travaillait</b>		
Couples à deux soutiens; le répondant travaillait à temps plein	49,8	27,2 *
Couples à deux soutiens; le répondant travaillait à temps partiel	59,4	40,5 *
Couples à un soutien; le répondant travaillait	50,8	25,5 *
Parents seuls; le répondant travaillait	26,9	12,0 *
<b>Le répondant ne travaillait pas</b>		
Couples à un soutien; le répondant ne travaillait pas	81,3	36,9 *
Couples; aucun des partenaires ne travaillait	59,5	36,3 <sup>E*</sup>
Parents seuls; le répondant ne travaillait pas	30,0	8,1 <sup>E*</sup>
<b>Âge du plus jeune enfant dans le ménage</b>		
0 à 4 ans	67,5	30,2 *
5 à 14 ans	37,7	19,7 *

\* différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes à  $p < 0,05$

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2010.

Toutefois, les femmes ne consacraient pas toutes le même nombre d'heures aux soins non rémunérés d'un enfant. Deux facteurs importants avaient une incidence sur le temps consacré aux soins non rémunérés d'un enfant : les conditions de travail rémunéré du ménage et l'âge du plus jeune enfant.

Parmi les femmes effectuant actuellement un travail rémunéré, les mères seules consacraient le moins de temps aux soins des enfants, soit 26,9 heures par semaine. Les femmes en couple qui étaient les seules salariées consacraient plus de temps aux soins des enfants, soit 50,8 heures par semaine. Les femmes vivant dans un couple à deux soutiens et qui travaillaient à temps plein consacraient à peu près autant d'heures (49,8 heures par semaine) aux soins non rémunérés des enfants. Les femmes vivant dans un couple à deux soutiens qui travaillaient à temps partiel consacraient le plus de temps aux soins non rémunérés des enfants, soit en moyenne 59,4 heures par semaine.

29. Dans cette section, tous les renvois aux soins d'un enfant ou aux soins des enfants désignent les soins non rémunérés prodigués aux enfants qui habitent dans le ménage du répondant.

30. Seuls les répondants dont un membre du ménage avait 14 ans ou moins devaient indiquer combien de temps ils consacraient aux soins d'un enfant dans le ménage.



Parmi les femmes qui n'avaient pas de travail rémunéré au moment de l'enquête, on observait des écarts considérables selon la situation dans le ménage. Les mères seules qui ne travaillaient pas consacraient le moins de temps aux soins des enfants du ménage, soit 30,0 heures par semaine. En comparaison, les femmes en couple où ni l'un ni l'autre des partenaires ne travaillait au moment de l'enquête consacraient le double de ces heures aux soins des enfants, c'est-à-dire 59,5 heures par semaine. Ce phénomène pourrait s'expliquer en partie par le fait que les enfants des ménages composés d'un parent seul ne travaillant pas sont plus âgés, puisque les enfants plus vieux ont tendance à nécessiter moins de soins. L'âge moyen du plus jeune enfant des ménages composés d'un parent seul ne travaillant pas était de 7,9 ans. En comparaison, l'âge moyen du plus jeune enfant des ménages constitués d'un couple où ni l'un ni l'autre des partenaires ne travaillait s'établissait à 5,4 ans.

Les femmes faisant partie d'un couple dont l'autre conjoint était le seul soutien consacraient le plus de temps aux soins des enfants du ménage, soit en moyenne 81,3 heures par semaine.

En effet, sans égard aux conditions de travail des parents, l'âge du plus jeune enfant du ménage était associé au temps consacré aux soins des enfants. Lorsque le plus jeune enfant du ménage avait moins de cinq ans, les femmes ont déclaré consacrer en moyenne 67,5 heures par semaine aux soins des enfants, et les hommes, la moitié de ce nombre d'heures (30,2 heures). Lorsque l'enfant le plus jeune du ménage était plus âgé, le nombre moyen d'heures par semaine consacrées aux soins des enfants diminuait chez les deux sexes, mais un écart subsistait entre les femmes et les hommes. Les femmes consacraient 37,7 heures aux soins non rémunérés des enfants de 5 à 14 ans, comparativement à 19,7 heures pour les hommes.

### Les femmes effectuent davantage de tâches domestiques que les hommes

En plus des soins aux enfants, le travail non rémunéré comprend aussi les tâches domestiques quotidiennes, comme les travaux ménagers et les travaux d'entretien du terrain et de la maison. Un écart entre les femmes et les hommes était manifeste pour ce qui est du temps consacré aux tâches domestiques. Alors que les hommes déclaraient consacrer en moyenne 8,3 heures au travail non rémunéré, les femmes y consacraient plus d'une fois et demie cette proportion, soit 13,8 heures (tableau 7).

**Tableau 7**  
**Temps consacré à des tâches domestiques dans le ménage, selon les conditions de travail, Canada, 2010**

Condition de travail	Femmes	Hommes
	nombre moyen d'heures par semaine	
<b>Total des femmes et des hommes</b>	<b>13,8</b>	<b>8,3 *</b>
<b>Condition de travail</b>		
<b>Le répondant travaillait</b>		
Couples à deux soutiens; le répondant travaillait à temps plein	13,9	8,6 *
Couples à deux soutiens; le répondant travaillait à temps partiel	21,0	11,8 *
Couples à un soutien; le répondant travaillait	15,2	8,8 *
Célibataires; le répondant travaillait	7,7	6,1 *
<b>Le répondant ne travaillait pas</b>		
Couples à un soutien; le répondant ne travaillait pas	23,4	14,6 *
Couples; aucun des partenaires ne travaillait	17,3	10,6 *
Célibataires; le répondant ne travaillait pas	10,0	6,3 *

\* différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes à  $p < 0,05$

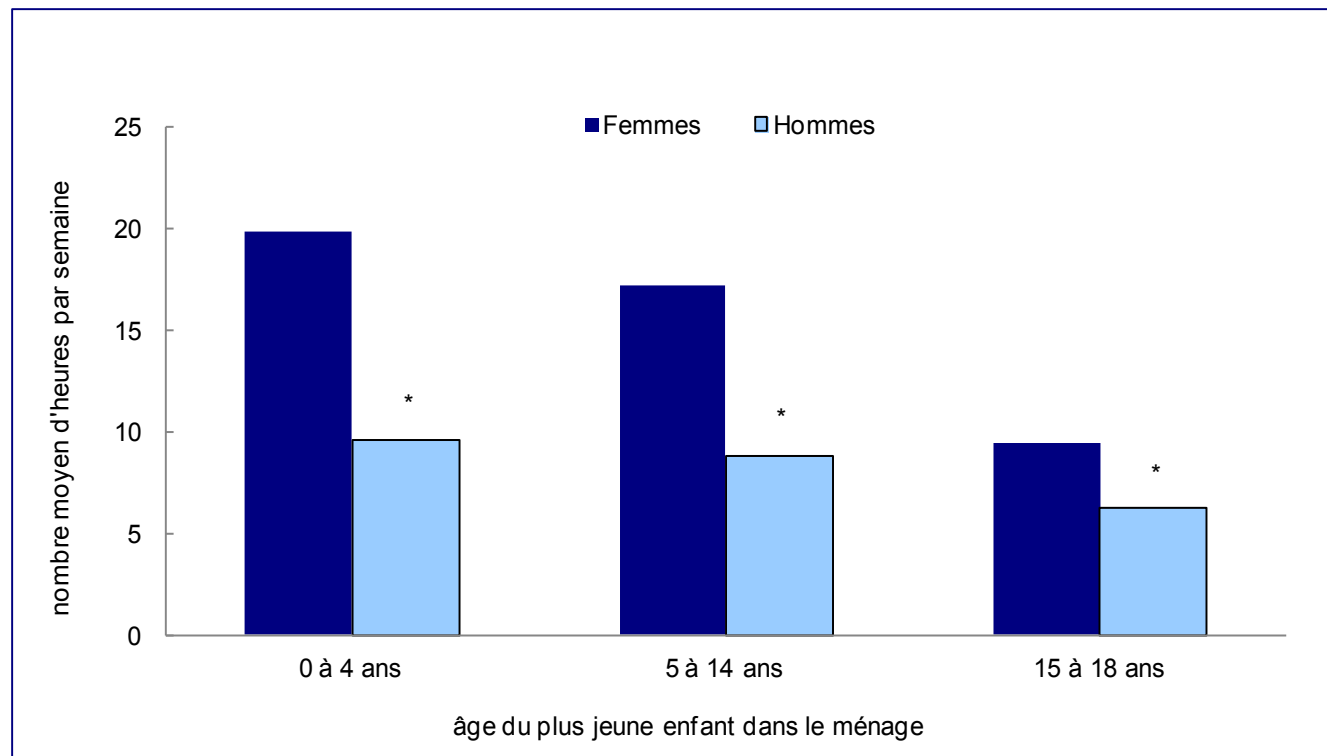
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2010.

Le temps consacré aux tâches domestiques variait chez les femmes selon leurs conditions de travail. Parmi les femmes qui travaillaient au moment de l'enquête, celles qui vivaient en couple à deux soutiens et qui travaillaient à temps partiel consacraient le plus de temps aux tâches domestiques, soit en moyenne 21,0 heures par semaine. Un nombre moindre d'heures était consacré aux tâches domestiques par les femmes qui travaillaient à temps plein et qui faisaient partie d'un couple à deux soutiens (13,9 heures par semaine), ou les femmes qui étaient les seules salariées dans un couple à un soutien (15,2 heures par semaine). Les travailleuses célibataires étaient celles qui consacraient le moins de temps aux tâches domestiques. En moyenne, elles consacraient 7,7 heures par semaine à effectuer ces tâches.

Parmi les femmes qui ne travaillaient pas au moment de l'enquête, celles dont le conjoint ou partenaire était le seul soutien du couple consacraient le plus de temps aux tâches domestiques, soit en moyenne 23,4 heures par semaine. Les femmes en couple où ni l'un ni l'autre des conjoints ne travaillait consacraient en moyenne 17,3 heures par semaine aux tâches domestiques, alors que les femmes célibataires qui ne travaillaient pas y consacraient le moins de temps, soit en moyenne 10,0 heures par semaine.

Lorsque l'on examine les familles avec des enfants âgés de 18 ans ou moins dans le ménage, il semble que l'âge du plus jeune enfant ait une incidence sur la quantité de travaux ménagers effectués. À mesure que l'âge du plus jeune enfant augmentait, le nombre moyen d'heures consacrées aux tâches domestiques par semaine diminuait chez les femmes et les hommes. Cependant, il y avait un écart constant entre les sexes pour ce qui est du nombre d'heures passées à effectuer des tâches domestiques, les femmes y consacrant plus de temps. Cet écart se rétrécissait sensiblement lorsque le plus jeune enfant du ménage avait de 15 à 18 ans (graphique 7).

**Graphique 7**  
**Nombre moyen d'heures consacrées aux tâches domestiques par semaine, selon l'âge du plus jeune enfant dans le ménage, Canada, 2010**



\* différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes à  $p < 0,05$

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2010.



## Évolution de la répartition des tâches domestiques entre les sexes

Au cours du dernier quart de siècle, la participation des femmes et des hommes au travail rémunéré et aux tâches domestiques a évolué. Une étude<sup>1</sup> comparant trois générations de jeunes gens — les derniers baby-boomers (nés de 1957 à 1966), la génération X (de 1969 à 1978) et la génération Y (de 1981 à 1990) — a conclu que, de la génération du baby-boom à la génération Y, le niveau de participation des femmes au travail rémunéré et aux tâches domestiques s'est peu à peu rapproché de celui des hommes.

Cependant, en dépit de la diminution des écarts, la participation des hommes au travail rémunéré demeure plus élevée que celle des femmes, et leur participation aux tâches domestiques, moins élevée.

Par exemple, chez les derniers baby-boomers de 20 à 29 ans, les hommes effectuaient en moyenne 1,4 heure de plus de travail rémunéré par jour que les femmes. Chez les membres de la génération Y, cet écart avait diminué pour s'établir à 1,1 heure.

À l'âge de 20 à 29 ans, les femmes de la seconde vague du baby-boom consacraient quotidiennement 1,2 heure de plus aux tâches domestiques que les hommes. Chez les membres de la génération Y du même groupe d'âge, la différence n'était que de 0,4 heure. Ce changement est entièrement attribuable à la diminution du nombre d'heures consacrées par les femmes aux tâches domestiques.

Lorsque l'on considère uniquement les jeunes adultes vivant en couple à deux soutiens (le type de famille prédominant depuis les années 1980), l'étude révèle que ces derniers partagent de plus en plus les responsabilités économiques et familiales. À mesure que le nombre d'heures consacrées par les femmes au travail rémunéré a augmenté, celui consacré par les hommes aux tâches domestiques a également augmenté.

Les femmes de la génération Y de 20 à 29 ans et vivant en couple à deux soutiens effectuaient en moyenne 6,7 heures de travail rémunéré par jour en 2010, en hausse comparativement à 6,4 heures pour leurs homologues de la génération X.

Par ailleurs, les femmes de la génération Y vivant en couple à deux soutiens effectuaient 53 % des tâches domestiques totales du couple, en baisse comparativement à 59 % pour leurs homologues de la génération X.

Pour ce qui est du temps moyen consacré au travail rémunéré et aux tâches domestiques par les hommes et les femmes dans de jeunes couples à deux soutiens, c'est chez ceux sans enfants et particulièrement chez ceux de la génération Y que l'écart entre les sexes était le plus faible.

Cependant, pour les générations X et Y, s'il y avait des enfants à charge à la maison, la contribution des femmes au nombre total d'heures de travail rémunéré diminuait, alors que leur contribution aux tâches domestiques augmentait.

**À propos de cette étude :** Au moyen de la méthode du journal sur l'emploi du temps, cette étude demandait aux répondants de déclarer le nombre moyen de minutes consacrées chaque jour à des activités particulières liées aux tâches domestiques.

**Nota :**

1. Marshall, Katherine. 2011. « Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré », *Tendances sociales canadiennes*, n° 92, produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2011002/article/11520-eng.pdf> (consulté le 27 juillet 2011).

## Les femmes consacraient plus de temps à fournir des soins à des personnes âgées

Au-delà des tâches domestiques et des soins aux enfants, le travail non rémunéré peut comprendre les soins fournis aux personnes âgées. En 2010, l'Enquête sociale générale a révélé que moins de 3 % de la population canadienne fournissait des soins à une personne âgée qui vivait dans le ménage. Il n'y avait pas de différences entre les femmes et les hommes à cet égard. Toutefois, les soins fournis aux personnes âgées à l'extérieur du ménage étaient plus courants; ils étaient prodigués par 14 % des femmes et 9 % des hommes (tableau 8).

Les femmes avaient tendance à consacrer plus de temps à fournir des soins à des personnes âgées que les hommes. En effet, 49 % des femmes qui fournissaient des soins à une personne âgée consacraient plus de 10 heures par semaine à cette activité, comparativement à 25 % des hommes. Parmi les femmes qui fournissaient des soins à une personne âgée vivant à l'extérieur du ménage, 11 % consacraient plus de 10 heures par semaine à cette activité, par rapport à 7 % des hommes.

**Tableau 8**  
**Femmes et hommes fournissant des soins à une personne âgée, selon son lieu de résidence, Canada, 2010**

Soins à une personne âgée et lieu de résidence	Femmes	Hommes
	pourcentage	
<b>Fournissant des soins à une personne âgée<sup>1</sup></b>		
Personne âgée vivant dans le ménage	2,8	2,4
Personne âgée ne vivant pas dans le ménage	14,3	9,2 *
<b>Consacrant plus de 10 heures par semaine aux soins d'une personne âgée<sup>2</sup></b>		
Personne âgée vivant dans le ménage	48,9	25,0 *
Personne âgée ne vivant pas dans le ménage	11,4	6,5 <sup>E*</sup>

\* différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes à  $p < 0,05$

1. On considérait que les répondants fournissaient des soins à une personne âgée lorsqu'ils le faisaient au moins une heure par semaine.

2. Seules les personnes qui fournissent des soins à une personne âgée sont incluses.

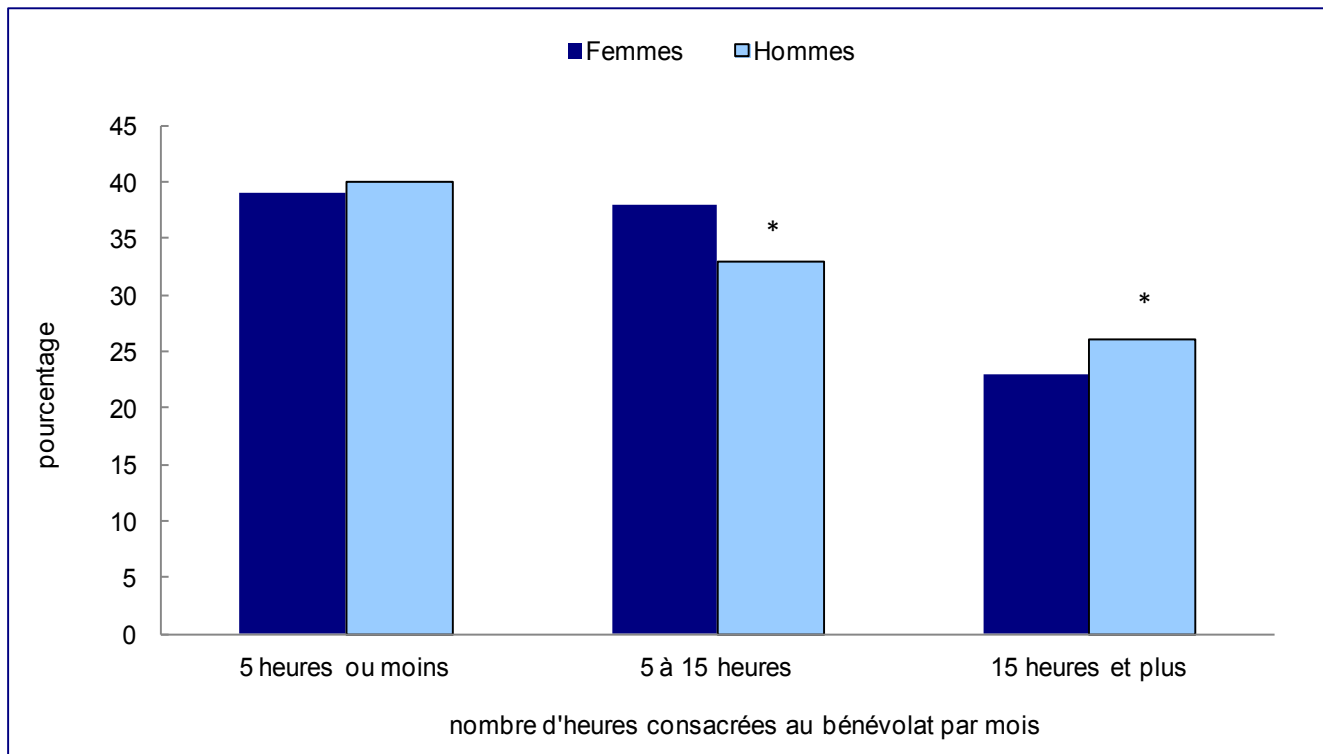
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2010.

## Un peu plus de femmes que d'hommes faisaient du bénévolat

Le bénévolat pour un organisme peut être un autre aspect du travail non rémunéré. Comparativement aux tâches domestiques et aux soins non rémunérés des enfants, le temps consacré au bénévolat est réparti de façon plus uniforme entre les femmes et les hommes. Un pourcentage légèrement plus élevé de femmes (40 %) que d'hommes (36 %) ont déclaré avoir effectué un travail bénévole non rémunéré pour le compte d'un organisme au cours de la dernière année. Parmi les personnes qui ont déclaré avoir fait du bénévolat, on observait quelques différences entre les femmes et les hommes en ce qui concerne le temps consacré à cette activité. Près de 4 femmes sur 10 ayant fait du bénévolat (38 %) ont indiqué y avoir consacré de 5 à 15 heures par mois, par rapport au tiers des hommes (33 %). En comparaison, un peu moins de femmes (23 %) que d'hommes (26 %) ont déclaré avoir fait du bénévolat plus de 15 heures par mois (graphique 8).

### Graphique 8

#### Répartition des bénévoles en fonction du temps consacré au bénévolat, Canada, 2010



\* différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes à  $p < 0,05$

**Nota :** Seuls les répondants qui ont indiqué avoir fait du bénévolat sont inclus.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2010.